



## COVID-19 Vaccination Policy

As per Government requirements, effective Wednesday September 22<sup>nd</sup>, all participants age 12+ (born 2009 or earlier) will be required to show proof of vaccination in order to access our facility. Proof of vaccination must include two doses of a Covid-19 vaccine.

If your son or daughter is age 12+, please be prepared to show their official record of immunization along with a piece of government issued identification for the child (medicare card, birth certificate). A designated member of our organization will be available 15 minutes prior to your son or daughter's class start time in order to view the above mentioned documentation. In order to maintain confidentiality for our members, the club will not keep a copy of vaccination records. We will simply maintain an up to date checklist of those children 12+ who have shown proof of vaccination. Please note that once you have provided proof of immunization for your son or daughter, it will not be required for each visit thereafter.

## Parent Viewing Policy

### **All Recreational and Competitive Classes:**

- Effective Wednesday September 22, 2021 – Participants may have one accompanying adult in the facility with them for the duration of their class.
- The accompanying adult must show proof of vaccination that includes two doses of a Covid-19 vaccine as well as a piece of government issued identification (ie. Driver's license, medicare, birth certificate)

## Important Reminders

**Masks:** All members are required to wear masks while inside the facility. Masks are not required while participating in physical activity on the gym floor.

**Physical Distancing:** The space in our viewing area is limited. Although we encourage physical distancing at all times, we can not guarantee that distancing will be possible at all times.

**Covid Symptoms:** If participants or accompanying adults have two or more covid symptoms, they should not attend their class.

**School Closure:** If a participants school is closed due to a confirmed covid case, they should refrain from attending class until the school is reopened.



## Politique de vaccination de la COVID-19

D'après les directives gouvernementales de la semaine dernière, le club de Gymnastique Beauséjour doit apporter des modifications à ses règlements à partir du mercredi 22 septembre. À partir de cette date, tous les participants âgés de 12 ans et plus (née en 2009 ou avant), vont devoir présenter une preuve de double vaccination, afin de pouvoir continuer à faire de la gymnastique avec leur groupe.

Si votre jeune est âgé de 12 ans et plus, soyez prêt à démontrer une preuve officielle d'immunisation, ainsi qu'une pièce d'identité gouvernementale (carte d'assurance maladie, certificat de naissance). Nous aurons une personne désignée sur place 15 minutes avant le début des classes, afin de faire la vérification des documents. Le club de Gymnastique Beauséjour ne gardera pas de preuve de vaccination en filière, afin de garder la confidentialité de ses membres. Nous garderons seulement une fiche contrôle de ceux et celles qui auront démontré leur preuve. Veuillez noter qu'une fois que vous aurez fait preuve de vaccination, votre jeune n'aura plus besoin de démontrer quoi que ce soit par la suite.

## Politique de spectateurs

**Tous les groupes récréatifs et compétitifs :**

- À partir du mercredi 22 septembre 2021, tous les participants auront droit à un accompagnateur seulement pour la durée de leur cours.
- L'accompagnateur devra montrer une preuve de vaccination qui indique les deux doses du vaccin de la COVID-19, ainsi qu'une pièce d'identité émise par le gouvernement (permis de conduire, assurance maladie, certificat de naissance).

## Rappels importants

**Le port du masque:** Toutes personnes doivent porter leur masque à l'intérieur du gymnase. Les masques ne sont pas obligatoires lors de la pratique d'activité sportive à l'intérieur du gymnase.

**Distanciation physique:** Puisque l'espace pour regarder est limité à l'intérieur du bâtiment, nous reconnaissons que la distanciation physique n'est pas toujours possible. Nous recommandons quand même la distanciation physique entre les personnes présentes dans la mesure du possible.

**Symptômes de Covid :** Si un participant ou un accompagnateur présente deux symptômes ou plus, vous ne devez pas vous présenter pour votre session.

**Fermeture d'école:** Si l'école d'un participant est fermée en raison d'un cas de Covid, cette personne est demandée de ne pas se présenter à ses sessions durant la durée de la fermeture d'école.